ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER
GUIDE COMMERCIAL DES FRAIS ET REDEVANCES
À compter du 1er janvier 2027
Sous réserve de modifications

Les tarifs ne comprennent pas les taxes applicables, sauf indication contraire.

Voyagistes/Autres	Frais annuels
Aérogare vols intérieurs	8 853,37 $
Aérogare internationale – Hall de réception (IRL)	8 853,37 $

Comptoirs d'enregistrement internationaux	Frais mensuels
Petits comptoirs	782,86 $
Grands comptoirs	1 565,72 $

FRAIS D'EAU ET D'ÉGOUTS		
Consommation d'eau	Tarifs actuels de la ville de Richmond	/par mètre cube
Utilisation d'eaux usées	0,718 $	/par mètre cube

FRAIS DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Aérogares vols intérieurs et internationaux		Frais
Stationnement pour les employés :	Aléatoire	57,75 $ par mois
	Place réservée (stationnement M)	126,00 $ par mois
	Place réservée (stationnement Ouest)	126,00 $ par mois
	Place réservée (stationnement Templeton South)	105,00 $ par mois
Stationnement public :	Parc de stationnement	Premières 30 Min. (ou moins) - Gratuit 14,75 $ chaque 30 min. supplémentaires (ou moins) 67,75 $ maximum quotidien (période de 24 heures)
	Stationnement économique à long terme	4,50 $ par heure 31,00 $ maximum par jour 165,00 $ maximum par semaine

Aérogare sud		Frais
Stationnement pour les employés :	Aléatoire	57,75 $ par mois
	Place réservée	82,95 $ par mois
Stationnement public :	Stationnement principal et stationnement côté piste	4,50 $ par heure 13,00 $ maximum par jour
	Stationnement de débordement	4,00 $ par heure 10,75 $ maximum par jour
	Stationnement pour hydravions	1,75 $ par heure 7,25 $ maximum par jour

1. Les frais de stationnement des employés mentionnés ci-dessus n'incluent pas la taxe de vente de 29 % de TransLink sur le stationnement, car cette taxe ne s'applique qu'aux stationnements publics.
2. Les frais de stationnement public indiqués ci-dessus comprennent la taxe de vente de 29 % sur le stationnement de Translink.
3. Pour obtenir davantage de renseignements sur le stationnement réservé aux employés, veuillez contacter le directeur du transport terrestre au (604) 276-7738.

FRAIS DE TRANSPORT TERRESTRE

Frais d'installation pour les clients de location de voitures	Par véhicule de location : 5,75 $ par jour avec un maximum de sept jours

Opérations d'affrètement non régulières	*Frais par voyage (plus TPS)*
1 à 11 sièges	9,27 $
12 à 24 sièges	18,61 $
25 à 33 sièges	27,47 $
34 à 59 sièges	37,27 $
60 sièges et plus	59,12 $
Véhicules à bagages	
1 tonne ou moins	18,61 $
Plus d'une tonne	27,47 $
Frais d'administration	154,50 $ par entreprise plus TPS

Permis d'autobus de courtoisie	2 802,00 $ plus les taxes applicables par année et par véhicule, plus un frais supplémentaire de 2 802 $ plus les taxes applicables par année s'appliquent pour chaque emplacement additionnel.

1. Les frais ci-dessus ne s'appliquent qu'aux opérations d'affrètement non programmées.

Guide tarifaire des frais d'aménagement du territoire et de construction

Frais de permis d'aménagement		Frais
Surface brute	0 à 10 mètres carrés	100,00 $
	10,1 à 200 mètres carrés	250,00 $
	200,1 à 500 mètres carrés	500,00 $
	500,1 mètres carrés et plus	500,00 $, plus 100,00 $ pour chaque tranche supplémentaire de 100 mètres carrés, ou partie de celle-ci, de surface brute de plancher, jusqu'à concurrence de 5 000,00 $.

Frais de permis d'installation		Frais
Valeur de la construction	0 à 1 000 $	150,00 $
	1 001 à 200 000 $	150,00 $ plus 13,50 $ par tranche de 1 000 $ au-delà de 1 000 $
	200 001 $ à 800 000 $	2 837,00 $ plus 13,25 $ par tranche de 1 000 $ au-delà de 200 000 $
	800 001 à 1 500 000 $	10 787,00 $ plus 12,00 $ par tranche de 1 000 $ au-delà de 800 000 $
	1 500 001 $ et plus	19 187,00 $ plus 9,00 $ par tranche de 1 000 $ au-delà de 1 500 000 $

Dépôt de permis d'installation		Deposit
Valeur de la construction	0 à 10 000 $	500,00 $
	10 001 $ à 50 000 $	1 000,00 $
	50 001 $ et plus	1 000,00 $ plus 1,0 % du montant du contrat en sus de 50 000 $, jusqu'à concurrence de 20 000 $

1. Permis d'occupation provisoire – Aucuns frais pour les 90 premiers jours, puis des frais de renouvellement de 200 $ par mois, jusqu'à ce qu'un permis d'occupation définitif soit délivré.

FRAIS ET REDEVANCES DIVERS

Nettoyage des déversements de carburant	Recouvrement des coûts plus frais administratifs
Délivrance de clés	5,00 $ par clé
Location de salles de conférence :	264,45 $ par 4 heures ou moins, et par la suite 19,83 $ par heure.

Salle de conférence Sea to Sky	Tarif pour 4 heures	Chaque heure supplémentaire	Maximum par jour
Petite salle (capacité de 50 personnes)	528,88 $	132,22 $	846,21 $
Grande salle (capacité de 131 personnes)	793,32 $	198,33 $	1 269,31 $
Combinées (capacité de 181 personnes)	1 057,76 $	264,44 $	1 692,42 $

Non-restitution de la carte d'identité de zones réglementées (CIZR) ou du laissez-passer temporaire :	
Pour les détenteurs d'un laissez-passer :	
Une CIZR ou un laissez-passer temporaire non restitué	50,00 $, non remboursable
Deux CIZR ou laissez-passer temporaires non restitués	150,00 $, non remboursable
Trois CIZR ou laissez-passer temporaires non restitués	250,00 $, non remboursable
Quatre CIZR ou laissez-passer temporaires non restitués	350,00 $ non remboursable (la délivrance d'un laissez-passer supplémentaire est sujette à révision et à l'approbation de l'Administration de l'aéroport.
Remplacement de la plaque frontale interentreprises uniquement	25,00 $ chacun, non remboursable
Laissez-passer de points	200,00 $ chacun, non remboursable lors du retour
Pour les entreprises commanditaires qui approuvent une CIZR ou un laissez-passer temporaire :	
Chaque non-restitution de CIZR ou laissez-passer temporaire (période de grâce de 30 jours) :	
- statut rappelé ou expiré	350,00 $, non remboursable
- statut perdu ou volé	0,00 $